REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25340065900012

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat intercommunal à vocation unique Syndicat du Bas Languedoc

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE LITTORAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET: Syndicat (2)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné ; budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	4
II - Présentation générale du compte administratif	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du compte administratif	11
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
	v
B - Engagements hors bilan	Sans Objet
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	-
	24
C1.1 - Etat du personnel C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la legle C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans resqueis à été pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4. Présentation agrégée du hudget principal et des hudgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 26

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (3) budgétaires

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	- 11
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		D	DEPENSES		RECETTES		D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	Α	7 249 853,08	G	9 605 101,28	G-A	2 355 248,20
(mandats et	Section d'investissement	В	7 795 430,42	Н	7 666 924,58	Н-В	-128 505,84

		-		_	
REPORTS DE	Report en section	С	0,00 (si déficit)	1	0,00 (si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section	D	1 033 926,73	J	0,00
	d'investissement (001)		(si déficit)		(si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= 16 079 210,23	Q= 17 272 025,86	=Q-P 1 192 815,63

	Section d'exploitation	E	0,00	к	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	- 41 107 41 1		1 636 152,29	L	1 430 887,55
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 636 152,29	= K+L	1 430 887,55

		DEP	DEPENSES RECETTES		DEPENSES		CETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	7 249 853,08	= G+j+K	9 605 101,28	2 355 248,20		
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	10 465 509,44	= H+J+L	9 097 812,13	-1 367 697,31		
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	17 715 362,52	= G+H+I+J+K+L	18 702 913,41	987 550,89		

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTA	L DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	κ 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	التاريخات تاناطين
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTA	L DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 1 636 152,29	L 1 430 887,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 430 887,55
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Syndicat du Bas Languedoc - Syndicat - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 636 152,29	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

⁽¹⁾ indiquer le signe — si les depenses sont superieures aux recettes, et + si les recettes sont superieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

COMPTE ADMINISTRATIF	
II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	A2
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A

DEPENSES D'EXPLOITATION

-	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emplo	yés (ou restant à c	employer)	C
Chap.	Libbild	(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
211	and the manager	342 500,00	273 424,93	22 503,87	0,00	46 571,20
011	Charges à caractère général	360 150,00	333 765,81	1 239,00	0,00	25 145,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits Autres charges de gestion courante	140 000,00	107 534,20	0,00	0,00	32 465,80
65	otal des dépenses de pestion courante	842 650,00	714 724 94	23 742 87	0.00	104 182 19
	1 otal des de enses de destion costants 66 Charges financières	1 065 570,97	605 558,54	409 848,97	0,00	50 163,46 26 000,00
67	Charges exceptionnelles	26 000,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69 022	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3) Dépenses imprévues	100 000,00				
		2 034 220 97	1 320 283,48	433 591,84	0,00	280 345,65
	al des dépenses réelles d'exploitation	1 626 616,35				
023	Virement à la section d'investissement	5 595 977,76	5 495 977,76			100 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	III.	0.00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00				1 726 616,35
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	7 222 594,11	5 495 977,76			
	TOTAL	9 256 815 08	6 816 261 24	433 591,84	0,00	2 006 962,00
D.0	Pour information 02 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

	Libellé		Crédits emplo	yés (ou restant à	employer)	
Chap.	Finence	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
		10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
013	Atténuations de charges	6 510 550,00	6 751 070,05	0,00	0,00	-240 520,05
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(4)	1 995 190.00	2 107 553,29	0,00	0,00	-112 363,29
74	Subventions d'exploitation	51 930.00	54 636,00	150,00	0,00	-2 856,00
75	Autres produits de gestion courante	8 567 670,00	8 913 259,34	150.00	0,00	-345 739,34
76 77	Produits financiers Produits exceptionnels	474 360,13 0,00 0,00	474 360,23 2 546,76 0.00	0,00	0,00	-0,10 -2 546,76 0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)		9 390 166 33	150.00	0.00	-348 286,20
To	tal des recettes réelles d'exploitation	9 042 030 13				0,00
042 043	Opérat° ordre transfert entre sections Opérat° ordre intérieur de la section	214 784,95	214 784,95 0,00			0,00
	tal des recettes d'ordre d'exploitation	214 784,95	214 784,95			0,00
10	TOTAL	9 256 815,08	9 604 951,28	150,00	0,00	-348 286,20
D 000	Pour information 2 Excédent d'exploitation reporté de N-1	0,00				

 ⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
 (2) Si la régle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

	II
II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

Chap.	Libellé	PENSES D'INVEST Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
	Immobilisations incorporelles	27 000,00	0,00	0,00	27 000,00
20 21	Immobilisations corporelles	400 000,00	34 412,30 0,00	0,00 0,00	365 587,70 0,00
22 23	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours	17 719 800,00	5 407 943,65 0,00	1 636 152,29 0,00	10 675 704,06 0,00
	Total des opérations d'équipement	18 146 800,00	5 442 355,95	1 636 152,29	11 068 291,76
10 13	Total des dépenses d'équipement Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées	0,00 0,00 2 188 289,52	0,00 0,00 2 138 289,52	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 50 000,00
16 18 26 27	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3) Participat° et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 00,0	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 00,0
020	Dépenses imprévues	2 188 289,52	2 138 289,52	0,00	50 000,0
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,0
45	Total des opérations pour compte de tiers (4) al des dépenses réelles d'investissement	20 335 089,52	7 580 645,47	1 636 152,29	11 118 291,7
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	914 784,95 0,00	214 784,95 0,00		700 000,0 0,0
041	Opérations patrimoniales (2) al des dépenses d'ordre d'investissement	914 784,95	214 784,95		700 000,0
TOTA	TOTAL	21 249 874,47	7 795 430,42	1 636 152,29	11 818 291,7
D 00	Pour information 1 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	1 033 926,73			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	CETTES D'INVESTIS Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
		(BP+DM+RAR N-1) 2 062 312,99	620 807,90	1 430 887,55	10 617,54
13	Subventions d'investissement	10 748 755,18	0,00	0,00	10 748 755,18
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0.00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0.00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0.00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	620 807,90	1 430 887,55	10 759 372,72
	Total des recettes d'équipement	12 811 068,17	0,00	0,00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00	0,00
106	Réserves (5)	1 550 138,92	1 550 138,92	0.00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0.00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0.00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes financières	1 550 138,92	1 550 138,92	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
43	(4)		2 170 946,82	1 430 887,55	10 759 372,72
Tot	al des recettes réelles d'investissement	14 361 207,09	2 170 340,02	1 430 001,11	
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 626 616,35			11.7
	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	6 295 977,76	5 495 977,76		800 000,00
040		0.00	0,00		0,0
041	Opérations patrimoniales (2)		5 495 977,76		2 426 616,3
Tot	al des recettes d'ordre d'investissement	7 922 594,11	5 435 377,70		10 400 000 0
	TOTAL	22 283 801,20	7 666 924,58	1 430 887,55	13 185 989,0
B 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 : DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 : DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiales reçoit une dotation en espèces de part de sa collectivité de rattachement.

personnalisé reçoit une dotation en espèces dant de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	- 11
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	295 928,80		295 928,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	335 004,81		335 004,81
014	Atténuations de produits	0,00	11/11/11/11	0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	107 534,20		107 534,20
66 67 68	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	1 015 407,51 0,00 0,00	0,00 0,00 5 4 95 977,76	1 015 407,51 0,00 5 495 977,76
69 71	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4) Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00 0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 753 875 32	5 495 977,76	7 249 853,08

0,00	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1
=	
7 249 853,08	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>14</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00 0,00	0,00 214 784,95 0,00	0,00 214 784,95 0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 138 289,52	0,00	2 138 289,52
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	A	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 21 22 23 26 27	Immobilisations incorporelles (6) Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00 34 412,30 0,00 5 407 943,65 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 34 412,30 0,00 5 407 943,65 0,00 0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45 481	Total des opérations pour compte de tiers (7) Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
3	Stocks	0.00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement -Total	7 580 645.47	214 784 95	7 795 430,42

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	1 033 926,73
	7.84
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	8 829 357,15

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 751 070,05		6 751 070,05
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	2 107 553,29		2 107 553,29
75	Autres produits de gestion courante	54 786,00		54 786,00
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	474 360,23 2 546,76 0,00	0,00 214 784,95 0,00 0,00	474 360,23 217 331,71 0,00 <i>0,00</i>
	Recettes d'exploitation – Total	9 390 316,33	214 784,95	9 605 101,28

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 605 101,28

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>14</i>	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) Subventions d'investissement Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00 620 807,90	0,00 0,00 <i>0,00</i>	0,00 620 807,90 0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 682 977,76	4 682 977,76
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (6) Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00 813 000,00	0,00 813 000,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0 00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	620 807,90	5 495 977,76	6 116 785,66

0,0	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1
+	
1 550 138,9	AFFECTATION AUX COMPTES 106
=	
7 666 924,5	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ia régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits emplo	yés (ou restant	à employer)	
art (1)		ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	342 500,00	273 424 93	22 503,87	0,00	46 571.20
604	Achats d'études, prestations de services	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	20 000,00	7 854,69	641,44	0,00	11 503,87
6063	Fournitures entretien et petit équipt	3 500,00	1 090,74	0,00	0,00	2 409,26
6064	Fournitures administratives	4 000,00	2 335,11	124,06	0,00	1 540,83
6066	Carburants	3 000,00	1 667,90	0,00	0,00	1 332,10
6135	Locations mobilières	20 000,00	16 102,77	0,00	0,00	3 897,23 5 070,03
6137	Redevances, droits de passage, servitude	10 000,00	4 929,93	0,00 0,00	0,00 0,00	675,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00 35 000,00	325,00 39 628,20	7 300.00	0,00	-11 928,2
61528 61551	Entretien,réparation autres biens immob. Entretien matériel roulant	1 000,00	1 472,12	872,00	0,00	-1 344,1
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	122,64	0,00	0.00	877,3
6156	Maintenance	14 000,00	12 065,00	154,00	0,00	1 781,0
6161	Multirisques	25 000,00	24 935,34	0,00	0,00	64,6
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	11 000,00	9 120,75	0,00	0,00	1 879,2
6168	Autres	2 500,00	1 510,24	0,00	0,00	989,7
618	Divers	500,00	44,40	0,00	0,00	455,6
6226	Honoraires	80 000,00	58 862,74	8 275,00	0,00	12 862,2
6228	Divers	0,00	1 197,00	0,00	0,00	-1 197,0
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,0
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	3 137,64	3 453,53	0,00	-1 591,1
6237	Publications	3 000,00	1 450,00	0,00	0,00	1 550,0
6247	Transports collectifs personnel	500,00	0,00	0,00	0,00	500,0
6248	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,0
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00	0,00	500,0
6256	Missions	2 000,00	2 436,94	0,00	0,00	-436,9
6257	Réceptions	15 000,00	11 865,22	1 500,00	0,00 0,00	1 634,7 1 866,0
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	134,00	0,00 183,84	0,00	-318,4
6262	Frais de télécommunications	4 500,00	4 634,62 731,63	0,00	0,00	768,3
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00 70 000,00	65 317,00	0,00	0,00	4 683,0
63512 63513	Taxes foncières Autres impôts locaux	500,00	310,00	0,00	0,00	190,0
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	143,31	0,00	0,00	356,6
6356	Redevances occupat° domaine public	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,0
6358	Autres droits	500.00	0.00	0.00	0.00	500,0
012	Charges de personnel, frais assimilés	360 150.00	333 765,81	1 239,00	0.00	25 145,1
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 050,00	149,28	0,00	0,00	900,7
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 150,00	2 686,83	1 239,00	0,00	-775,8
6411	Salaires, appointements, commissions	226 800,00	214 339,05	0,00	0,00	12 460,9
6412	Congés payés	1 050,00	0,00	0,00	0,00	1 050,0
6413	Primes et gratifications	1 050,00	0,00	0,00	0,00	1 050,0
6414	Indemnités et avantages divers	1 050,00	0,00	0,00	0,00	1 050,0
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	31 500,00	28 275,13	0,00	0,00	3 224,8
6452	Cotisations aux mutuelles	16 800,00	16 969,65	0,00	0,00	-169,6
6453	Cotisations aux caisses de retraites	40 950,00	38 335,04	0,00	0,00	2 614,9
6454	Cotisations au Pôle emploi	2 100,00	995,97	0,00	0,00	1 104,0
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	4 200,00	1 565,00	0,00	0,00	2 635,0
6471	Prestations directes	17 850,00	21 278,49	0,00	0,00	-3 428,4
6475	Médecine du travail, pharmacle	1 050,00	650,68	0,00	0,00	399,3 2 879,3
6478	Autres charges sociales diverses	10 500,00	7 620,69	0,00	0,00	
648	Autres charges de personnel	1 050 00	900,00	0,00	0.00	150,0
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0.00	0,00	(7)(7)	CONTRACTOR AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE P
65	Autres charges de gestion courante	140 000,00	107 534,20	0,00	0.00	32 465 8
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	3 000,00	735,71	0,00	0,00	2 264,2
6518	Autres	110 000,00	1 380,00	0,00	0,00 0,00	-1 380,0 9 887,0
6531	Indemnités élus	6 000,00	100 112,95	0,00 0,00	0,00	9 887,0
6533 658	Cotisations de retraite élus Charges diverses de gestion courante	21 000,00	5 302,84 2 70	0,00	0,00	20 997,1
	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	842 650,00	714 724,94	23 742,87	0,00	104 182,1
66	Charges financières (b) (5)	1 065 570 97	605 558,54	409 848 97	0.00	50 163,4
		1 094 337,51	1 043 998,01	0,00	0,00	50 339,5
66111	Intérêts réglés à l'échéance	-28 766,54	-438 439,47	409 848,97	0,00	-176.0
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	26 000,00	0,00	0,00	0,00	26 000,0
67	Charges exceptionnelles (c)					4 000,0
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	4 000,00	0,00	0,00	0,00	2 (1111) 11

Syndicat du Bas Languedoc - Syndicat - CA - 2023

_			Crédits emplo	yés (ou restant à	employer)	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
		2 000 00	0.00	0.00	0.00	2 000 00
678	Autres charges exceptionnelles	0.00	0.00			0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00		200	0.00	0.00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés e [7]	0.00	0.00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (f)	100 000,00				
022	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	2 034 220,97	1 320 283,48	433 591,84	0,00	280 345,65
023	Virement à la section d'investissement	1 626 616,35				100.000.00
	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	5 595 977,76	5 495 977,76			100 000,00
675 6811	Valeur comptable éléments d'actif cédés Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	100 000,00 4 682 977,76 813 000,00				100 000,00 0,00 0 0
6862 TC	Dot. amort, charges financ. à répartir DTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA	7 222 594,11	5 495 977,76			1 726 616,3
70	SECTION D'INVESTISSEMENT		-			0.0
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	7 222 594,11	5 495 977,76			1 726 616,3
l	TAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	9 256 815,08	6 816 261,24	433 591,84	0,00	2 006 962,0
	Pour information 0 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

409 848,97
438 439,47
-28 590,50

⁽¹⁾ Détailler les chapitres búdgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 43.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. démitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détait du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

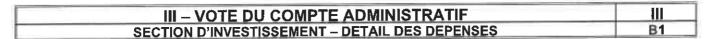


Chap/	Libellé (1)	0 / 11/	Crédits emplo	oves (ou restant	t à employer)	
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
64198	Autres remboursements	10 000 00	0,00	0.00	0 00	10 000 00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 510 550,00	6 751 070 05	0.00	0.00	-240 520 05
70121	Contre-valeur taxe consommat° eau	6 500 000,00	6 739 944,45	0,00	0,00	-239 944,45
7068	Autres prestations de services	10 550 00	11 125 60	0,00	0 00	-575 60
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 995 190,00	2 107 553,29	0,00	0,00	-112 363,29
747	Subv. et participat° collectivités	0,00	2 107 553,29	0,00	0,00	-2 107 553,29
748	Autres subventions d'exploitation	1 995 190 00	0 00	0.00	0 00	1 995 190 00
75	Autres produits de gestion courante	51 930 00	54 636 00	150,00	0,00	-2 856,00
7 52	Revenus des immeubles	1 830,00	1 829,40	0,00	0,00	0,60
757	Redevances des fermiers, concession	50 000,00	52 730,66	0,00	0,00	-2 730,66
7588	Autres	100,00	75 94	150,00	0,00	-125,94
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	8 567 670,00	8 913 259,34	150,00	0,00	-345 739,34
76	Produits financiers (b)	474 360,13	474 360,23	0,00	0.00	-0, 10
7681	Fonds soutien-Sortie emprunts à risque	474 360 13	474 360 23	0,00	0.00	-0 10
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	2 546,76	0,00	0,00	-2 546 76
778	Autres produits exceptionnels	0.00	2 546 76	0,00	0,00	-2 546 76
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d)	0,00	0,00			0,00
	FOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	9 042 030,13	9 390 166,33	150,00	0,00	-348 286,20
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	214 784,95	214 784,95			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	214 784 95	214 784 95			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
-	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	214 784,95	214 784,95			0,00
	L DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE plai des opérations réelles et d'ordre	9 256 815,08	9 604 951,28	150,00	0,00	-348 286,20
	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

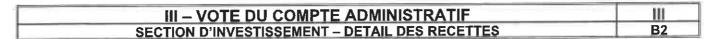
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
≃ Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régle.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.
(4) Si la régle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régle a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	27 000 00	0.00	0.00	27 000,00
2031	Frais d'études	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	9 000 00	0.00	0.00	9 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	400 000,00	34 412 30	0,00	365 587,70
2111	Terrains nus	200 000,00	18 007,18	0,00	181 992,82
212 1	Aménagement Terrains nus	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	2 624,50	0,00	-2 624,50 -10 598,02
2181	Installate générales, agencements	0,00	10 598,02	0,00	16 817,4
2183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00 20 000,00	3 182,60 0 00	0,00	20 000 00
2184	Mobilier	0,00	0.00	0.00	0.00
22	Immobilisations recues en affectation (hers opérations)				10 675 704.06
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	17 719 800,00	5 407 943,65	1 636 152,29	612 709,07
2313	Constructions	932 800,00	134 958,40	185 132,53 0,00	330 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	330 000,00 16 457 000.00	0,00 5 272 985 25	1 451 019 76	9 732 994 99
2315	Installat° matériel et outilla e techni	110000000000000000000000000000000000000	1		11 068 291.76
	Total des dépenses d'équipement	18 146 800,00	5 442 355,95	1 636 152.29	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 188 289 52	2 138 289,52	0,00	50 000 00
1641	Emprunts en euros	2 063 628,72	2 013 628,72	0,00	50 000,00
1675	Dettes afférentes aux PPP	124 660 80	124 660 80	0.00	0.00
18	Compte de Ilaison : affectat° (BA régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0.00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	2 188 289,52	2 138 289,52	0.00	50 000 00
	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0.00	0.00	0.00
_	TOTAL DEPENSES REELLES	20 335 089,52	7 580 645,47	1 636 152,29	11 118 291,76
040		914 784,95	214 784,95	1 000 102,20	700 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	-			
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	914 784,95	214 784,95		700 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	112 745,50	112 745,50		0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	14 399,04	14 399,04		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	11 865,00	11 865,00		0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	54 181,41	54 181,41		0,00
13915	Sub. équipt cpte résult.Groupements	21 594,00	21 594,00		0,00
458107	convention pinet	200 000,00	0,00		200 000,00
458108	convention marseillan	500 000,00	0,00	1 1 1 1 1	500 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	914 784,95	214 784,95		700 000,00
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	21 249 874,47	7 795 430,42	1 636 152,29	11 818 291,76
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	1 033 926,73			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir était III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15...2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	2 062 312,99	620 807,90	1 430 887,55	10 617 54
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 192 703,00	0,00	1 192 703,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	869 609,99	551 442,89	238 184,55	79 982,5
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0 00	69 365 01	0,00	-69 365 01
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	10 748 755,18	0,00	0,00	10 748 755,18
1641	Emprunts en euros	10 748 755 18	0.00	0,00	10 748 755 18
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques on affectation	0.00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0.00	0,00
	Total des recettes d'équipement	12 811 068,17	620 807,90	1 430 887,55	10 759 372.7
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 550 138,92	1 550 138 92	0.00	0.00
1068	Autres réserves	1 550 138 92	1 550 138 92	0,00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0.00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0.00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,04
	Total des recettes financières	1 550 138,92	1 550 138 92	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0.00	0,00	0.00	0.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	14 361 207,09	2 170 946,82	1 430 887,55	10 759 372,72
021	Virement de la section d'exploitation	1 626 616,35			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	6 295 977,76	5 495 977,76		800 000,0
2181	Installat° générales, agencements	100 000,00	0,00		100 000,00
28031	Frais d'études	10 897,00	10 897,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	279,45	279,45		0,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 541,00	1 541,00		0,0
28131	Bâtiments	496 835,43	496 835,43		0,00
28135	Installations générales, agencements,	2 193,00	2 193,00		0,0
28138	Aménagement Autres constructions	350,00	350,00	100	0,00
28143	Constr. / sol d'autrui-Droit superficie	7 637,95	7 637,95		0,0
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	13 492,00	13 492,00		0,0
28153	Installations à caractère spécifique	82 567,00	82 567,00		0,00
28154	Matériel industriel	1 441,00	1 441,00		0,00
28155	Outillage industriel	239,00	239,00		0,0
28156	Matériel spécifique d'exploitation	3 945 855,18	3 945 855,18	- 1	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	403,55	403,55		0,0
28173	Constructions (mise à disposition)	22 639,00	22 639,00		0,0
28175	Matériel et outillage technique (mad)	84 891,36	84 891,36		0,0
28181	Installations générales, agencements	2 016,00	2 016,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 753,17	5 753,17		0,0
28184	Mobilier	3 946,67	3 946,67		0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	813 000,00	813 000,00		0,0
458207	convention pinet	200 000,00	0,00		200 000,00
458208	convention marseillan	500 000,00	0,00		500 000,00
τοτ	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	7 922 594,11	5 495 977,76		2 426 616,3
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	7 922 594,11	5 495 977,76		2 426 616,3
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	22 283 801,20	7 666 924,58	1 430 887,55	13 185 989,0
	(= Total des recettes réelles et d'ordre) Pour information	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

					クレくし									
	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	BILAN -	ETAT DE L	A DETTE -	- REPARTITIC	ON PAR	NATURE	DE DE	<u> </u>				A1.2	
		A1.2 -	A1.2 - REPARTITION		PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)	JETTE (hors 164	19 et 16	(9)					
					Emprunts et	dettes à l'or	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	1					Description of	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme préteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	fndex (4)	Taux Niveau de taux (5)	Taux initial sau Taux aux actuariel i)	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
ses Emerinte obligataires (Total)					00'0									
164 Emprunts auprès					48 388 637,72									
d'établissement de crédit (Total)					00 000 00									
1641 Emprunts en euros (total)				Z	48 388 531,12				1		<	Ĺ		¥-1
00 0020 80592 A	SA CREDIT FONCIER	06/11/2012		26/11/2012	3 000 000,00	ш		4,420	4,478		< 4) C		¥
00002080692B	SA CREDIT FONCIER	06/11/2012		25/03/2014	2 000 000,00	ıL		4,5/0	0,0,0		(⊢	۵ ۵	o	Ą-1
00692504792G	SA CREDIT FONCIER	18/07/2008		31/07/2008	5 000 000,00	ш		4,930	a,1/c			. 0		A-1
0250868/02	SA CAISSE FRANCAISE DE	14/06/2006		01/07/2009	392 389,07	L.		3,940	4,002		-	-		
	FINANCEMENT LOCAL				100 001	ц		5.336	5,382		∢	X Echéance		Ą-1
02LM2M013PR	SA CRCA	01/01/2017		20/11/2017	00, 104 60							constante		
	SHONOT FIGURE	06/12/2021		13/12/2021	7 000 000,00	L.		0,880	0,891		F	O	•	- F
20111121 C/14691 A1721043000	SA CAISSE EPARGNE	21/02/2019		25/07/2019	1 200 000,00	ш		1,840	1,856		-	X Echéance	0	-
241202				Character	200 000 00	ш		5,110	5,198		۰	X Echéance		A-1
8186385	SA CAISSE EPARGNE	18/06/2012		2103/20/2								constante		
ARC30070	SA CAISSE EPARGNE	01/01/2007		25/03/2008	199 660,77	LL.		4,470	4,470		∢	X Echéance constante		-
MIN0250666/003	SA CAISSE FRANCAISE DE	14/06/2006		01/07/2009	1 568 387,50	μ.		3,940	4,002		-	۵		
	FINANCEMENT LOCAL	1000		04/04/2008	5 000 000 000	12.		4,280	4,280		4	Δ		A-1
MIN245533EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/200/		0007#5000		_			1		<	X Division		A-1
MON505213EUR/0505691	SA CAISSE FRANCAISE DE	26/10/2015		01/07/2016	12 755 379,46	iL.		3,250	3,378		(Echeance		
	FINANCEMENT LOCAL							_				Constante		
MON513084EUR/001	SA CAISSE FRANCAISE DE	01/01/2017		01/03/2017	483 333,34	LL.		1,760	1,797		F	O	0	
	FINANCEMENT LOCAL	710410047		01/03/2017	750 000,00	4		1,260	1,282		-	o	0	A-1
MON516245EUR001	SA CAISSE FRANCAISE DE	0110110									٠	V Echánson	c	A-1
MONES5431FLR	SA CAISSE FRANCAISE DE	07/07/2020		01/11/2020	1 000 000,00	ш		0,860	0,873			constante	,	
	FINANCEMENT LOCAL				00000			0.860	0.866		۲	O	0	A-1
MON541327EUR/ancien	SA CAISSE FRANCAISE DE	09/11/2021		17/12/2021	400 004,00			3	-					
MON539253EUR	FINANCEMENT LOCAL			000000000000000000000000000000000000000	2 000 000 0	ш		3,880	3,523		<	υ		Ą-1
MPH275226EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE	12/05/2011		01/06/2012	0,000 000 7	_			\dashv					4

					Emprunts et	t dettes à l'or	Emprunts et dettes à l'origine du contrat						İ	
								Taux initial	nitial		77.0		Possibilité	Y Y
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorene (total)					00'0									
165 Dépôts et cautionnements recus (Total)					00'0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					1 246 608,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					1 246 608,00									
20171082	Entreprise AGENCE DE L EAU	24/07/2017		16/08/2019	1 246 608,00	ш		0000	000'0		∢	X Echéance constante		A-1
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									
168 Emprunts ot dettes assimilés					00'0									
1681 Autres emprunts (total)				500	00'0									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					00'0									
1687 Autres dettes (total)					00'0									
Total général					49 635 245,72									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offents aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					ū	norunts	Emprunts et dettes au 31/12/N	z				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature {Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Categorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					00'0	0,00	00'0	00'0
164 Emprunts auprès d'établissement		00'0		31 371 321,68					2 013 628,72	1 043 998,01	00'0	409 848,97
de crédit (Total)						1						
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		31 371 321,68					2 013 628,72	1 043 998,01	00'0	409 848,97
00 0020 80592 A		00'0	A-1	800 000,00	3,92	ш		4,478	200 000,00	44 813,89	00'0	3 495,07
00002080692B		00'0	A-1	666 666,70	4,25	ш		4,570	133 333,33	37 067,78	00'0	23 865,56
00692504792G		00'0	A-1	4 100 097,46	24,58	u		5,176	82 108,32	207 519,02	00'0	34 812,10
0250666/02		00'0	A-1	260 372,67	14,08	ш		4,002	12 375,89	10 565,28	00'0	2 564,67
02LM2M013PR		00'0	A-1	108 488,95	13,92	ш		5,382	5 144,35	6 033,93	00'0	626,09
20111121 C714691 A1721049000		00'0	A-1	6 533 333,36	28,00	ш		0,891	233 333,32	58 776,67	00'0	2 874,67
5412021		00'0	A-1	1 022 559,61	20,33	ш		1,856	40 707,53	19 284,31	00'0	3 449,43
8186385		00'0	A-1	274 801,00	8,50	ш		5,198	25 207,81	14 852,51	00'0	234,04
ARC30970		00'0	A-1	43 499,49	2,25	ш		4,470	13 277,07	2 537,91	00'0	1 490,73
MIN0250666/003		00'0	A-1	1 030 033,22	14,08	ш		4,002	49 839,53	41 817,72	00'0	10 145,83
MIN245533EUR		00'0	A-1	3 975 795,69	23,33	u_		4,280	91 260,83	176 487,66	00'0	129 750,09
MON505213EUR/0505691		00'0	A-1	7 823 057,84	24,58	L.		3,378	628 514,93	278 491,06	00'0	129 243,44
MON513084EUR/001		00'0	A-1	250 000,10	7,50	ш		1,797	33 333,32	4 766,67	00'0	374,73
MON516245EUR001		00'0	A-1	487 500,00	13,00	ш		1,282	37 500,00	6 437,82	00.00	511,88
MON535431EUR		00'0	A-1	848 961,76	16,67	ш		0,873	46 923,25	7 553,55	00'0	1 216,85
MON541327EUR/ancien MON539253EUR		00'0	A-1	346 153,83	11,08	ш		0,866	30 769,24	3 074,73	00'0	734,23
MPH275226EUR		00'0	A-1	2 800 000,00	7,50	ш		3,523	320 000'00	123 917,50	00'0	64 429,56
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0					00.00	0,00	00'0	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)						İ						
165 Dépôts et cautionnements reçus		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
(Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de		00'0		747 964,80					124 660,80	00'0	00'0	00'0
conditions particulières (Total)						Ť						
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		747 964,80					124 660,80	00'0	00'0	00'0

> 4

					Em	inrunts et	Emirrunts et dettes au 31/12/N	-				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
20171082		00'0	A-1	747 964,80	5,67	ш		0,000	124 660,80	00'0	00'0	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		0,00					0,00	0,00	0,00	00'0
1687 Autres dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00,00	00'0	00'0
Total génèral		00'0		32 119 286,48					2 138 289,52	1 043 998,01	00'0	409 848,97

(9) S'agissant das amprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts sulvant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'interêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) it stagit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV ANNEXES	2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

							-						
% par type de taux selon le capital restant dû		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Intérêts payés au cours de Pexercice (10)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Niveau du taux au 31/12/N (9)													
Taux maximal après couver- ture éventu-		N.	i										
Coût de sortle (7)		00'0		00,0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Taux maximal (6)		k											
Taux minimal (5)													
Dates des périodes bonifiées													
Durée du contrat									K				
Type d'Indices (4)		ı				ı				ı		ı	
Capital restant dù au 31/12/N (3)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Nominal (2)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Organisme prêteur ou chef de file													
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)	TOTAL (A)	Barrière simple (B)	TOTAL (B)	Option d'échange (C)	TOTAL (C)	Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)	TOTAL (D)	Multiplicateur jusqu'à 5 (E)	TOTAL (E)	Autres types de structures (F)	TOTAL (F)	TOTAL GENERAL

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financies (de 1 à 6), 1 : Indices cone euro / 2 : Indices sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financies (de 1 à 6), 1 : Indices cone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'Index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat. (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Cot)t de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

Montant, index ou formule.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668. (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

E	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarls d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,03	00'0	00'0	00'0	0,00	
unique). Taux variable simple plafonne (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunne</i>)	Montant en euros	32 119 286,48	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0,00	0,00	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de groduits	0	0	0	o	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
# 12	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(b) Multiplicateur jusqu'a 3 ; muttiplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours		N SO I SO I				0,00
	Montant en euros						00'0

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	N
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

	לויוי		121110001				
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMP	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS T (4)
		EMPLOIS	EMPLOIS	TOTAL	AGENTS	AGENTS	TOTAL
		PERMANENTS À	PERMANENTS À		TITULAIRES	NON	
		TEMPS	TEMPS NON COMPLET			TITULAIRES	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0000
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général adjoint des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		00,00	00'0	00.00	00'0	00'0	00'0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	0 0 0	00'0	00 0	00 0	00 0	00'0
FILIERE TECHNIQUE (c)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Adjoint technique In énieur principal	υ ∢	00'0	00'0	00.0	0,00	00,0	00'0
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (1)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00'0	0,00	0,00	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE POLICE (I)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur fillère d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont complet sont completisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont completisés pour une unité.

⁽⁴⁾ Equivalent temps piein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

2	C1.1
IV – ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	CON	CONTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint Adm Pricinal 2 Cl	၁	ADM		A 000	A	A
TOTAL GENERAL				00'0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Social.
MT: Médico-social.
MT: Médico-technique.
S: Sportif.
CULT: Culturel
CULT: Culturel
AMM : Animation.
PM: Police.
OTR: Missions non rattachables à une flière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-1 : article 3, La alinéa : acconssement temporaire d'activité.

3-2 : article 3, La alinéa : acconssement temporaire d'activité.

3-3 : article 3, La alinéa : acconssement temporaire d'activité.

3-4 : article 3, La alinéa : acconssement temporaire d'activité.

3-5 : article 3, La manuface manoraire d'un forticionnaire autorisé à senvir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : arcance temporaire d'un sont possible et d'assaure rels ortochiens les populations partiel et activité.

3-3 : arcance temporaire d'un sont possible et d'assaure rels ortochiens les populations des configurations de la captorie de la captor

(5) Indiquer si l'agant contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



Nombre de membres en exercice : 030 Nombre de membres présents : 0 2 3 Nombre de suffrages exprimés : 0 2 7

VOTES: Pour : 0 27 Contre: 00 Abstentions: 00

Date de convocation : 14 Mars 2024

Présenté par (1) Le Président, Ale 27 Mars 2024 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A , le $\frac{27}{2}$ mars $\frac{2024}{2}$

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,... (2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical. (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.